

Vous savez que la microbomanie s'est répandue partout et que les théories de Pasteur ont été accueillies avec la plus grande faveur.

Loin de moi l'idée de vouloir diminuer en quoi que ce soit la réputation de ce génie, mais je constate avec douleur que les expériences qui ont été faites pour affirmer la vérité de la théorie de l'inoculation de certaines maladies, coûtent souvent très cher.

Après avoir découvert le microbe du choléra on a cru que le meilleur préservatif était d'inoculer le virus de cette terrible maladie et à peine l'idée a-t-elle été émise, qu'elle a été suivie d'exécution.

Qui donc s'est ainsi dévoué pour cette épreuve au bout de laquelle se trouvait une mort presque certaine ?

Quel est l'homme qui a offert sa vie pour essayer de soustraire l'humanité d'un fléau.

Ce ne sont pas des hommes, ce sont des femmes qui se sont offertes librement, d'elles-mêmes à l'expérience redoutable.

Des femmes, direz-vous, mais quelle sorte de femmes ? Des dévoyées, des déclassées fatiguées de vivre et qui sans doute cherchaient la fin de leurs misères dans cette espèce de suicide.

Non, ce sont des personnes pures, jouissant de la plus haute considération ; beaucoup d'entr'elles portent même de grands noms et d'autres possèdent des fortunes royales.

Le cablegramme dont je vous parlais plus haut, dit :

“ Les quarante-sept sœurs de charité, qui ont été inoculées avec le virus du choléra, ont toutes succombées.”

C'étaient des sœurs de charité qui sont tombées victimes de leur dévouement.

Ces braves filles sont mortes sur leur champ de bataille, à l'hôpital, au milieu des malades, dans les salles qu'elles avaient parcourues tant de fois allant d'un lit à l'autre, portant partout l'espérance et le courage.

Chapeau bas, mes amis, découvrons-nous et saluons bien bas les cercueils de ces modestes victimes de la charité, du dévouement et du devoir.

Soldats, présentez les armes, ces nobles filles étaient vos sœurs et vos égales, sinon vos supérieures.

LÉON LEDIEU.

SOUVENIR

Qui n'aime à se rappeler les souvenirs du passé ? Qui n'aime à laisser errer sa pensée sur quelque époque écoulée, déjà enfuie bien loin, mais qui revient comme d'elle-même nous redire les joies et les peines d'un temps qui n'est plus ?

Quand le jour s'en va mourant et que le crépuscule balance encore, au couchant, sa teinte demi-rosée, oh ! alors, qui n'a rêvé ? qui ne s'est souvenu ?..... Les années s'écoulaient, tombant une à une dans l'éternité, et ne nous laissent, à chacun, que l'âge et les souvenirs. Heureux si, au fond de ceux-ci, il ne reste aucuns regrets.

C'était un soir de mars ; les bruits de la ville s'affaiblissaient insensiblement. Montréal allait se reposer quelques heures, pour recommencer, le lendemain, sa vie d'agitation et de commerce. Les cloches avaient fini de tinter l'Angelus, une seule, en retard sans doute, faisait encore entendre au loin un son argentin ; mais bientôt, à son tour, elle resta silencieuse.

Deux jeunes Sœurs de Charité avaient laissé leur communauté pour les devoirs de leur mission, et suivaient, d'un pas rapide, un sentier battu dans la neige, qui les conduisait vers la Pointe St-Charles ; on les avait prévenues que là des malheureux attendaient du secours. Elles marchaient en contemplant parfois ce beau ciel étoilé, sur lequel la lune répandait en ce moment des flots de sa pâle lumière. Bientôt elles arrivèrent à une maison triste et obscure : c'était là qu'elles étaient attendues.....

Ah ! l'heureux du monde qui serait passé devant cette pauvre demeure, dans son brillant équipage, n'aurait jamais pu concevoir une misère semblable !

Trois pièces composaient la maison : l'entrée, dans laquelle se trouvait le poêle, était un endroit noir et enfumé, et si sale, si sale que les pauvres

sœurs ne savaient où déposer leurs manteaux. De faibles plaintes les attirèrent dans la chambre voisine ; là, sur un misérable grabat, gisait une femme malade du typhus, et, auprès d'elle, dans le même lit, trois jeunes filles, dont l'aînée pouvait avoir dix ans, toutes atteintes de la même maladie. Deux d'entre elles avaient reçu, dans la journée, le sacrement des mourants.

La pauvre mère informa les Sœurs que dans la troisième chambre était son mari et ses petits garçons : eux aussi étaient malades, mais elle ne savait jusqu'à quel point ; elle les pria d'aller les voir et de lui apporter des nouvelles.

C'était facile de se rendre à sa prière ; mais là, quel spectacle ! Couchés sur la paille, quelques haillons pour couverture, étaient pêle-mêle, le père, du front duquel tombaient déjà les sueurs de l'agonie, puis trois petits garçons. Presque rien pour les garantir du froid qui pénétrait dans l'appartement par les carreaux brisés, et remplacés par le traditionnel chapeau de paille. Dans un coin, des meubles entassés, et sur une table quelques objets de fine faïence parlaient d'un temps meilleur pour l'infortunée famille.

En effet, c'était des émigrés qui avaient laissé une certaine aisance en Irlande, pour venir chercher fortune en Canada. Hélas ! toujours, toujours le rêve pour la réalité ! Le père avait embrassé l'état de jardinier. Déjà il prospérait ; mais leurs modiques épargnes s'étaient peu à peu fondues devant les exigences de la maladie.

De temps en temps un des enfants, le moins malade, se levait de sa couche et venait présenter à son père un breuvage noir et dégoûtant. Après que le moribond avait bu, le même verre passait à tour de rôle aux lèvres des autres.

L'une des Sœurs s'approcha du mourant ; elle lui fit entendre de ces mots qui consolent, lui parla de Dieu et d'un monde meilleur, puis elle lui prépara un breuvage rafraîchissant, tout en essayant la sueur froide qui inondait sa figure. Oh ! s'il est une mission bénie et s'il est une vie bien remplie d'œuvres méritoires pour le ciel, n'est-ce pas celle de ces saintes filles qui disent un éternel adieu aux plaisirs du monde, aux joies de la famille et au confort de la vie, pour se consacrer aux soins des malades. Qui, si ce n'est elles, serait venu dans la maison du pauvre, aurait reposé sur son épaule la tête du mourant pour le délasser des fatigues que sa couche si dure lui faisait endurer ? Qui aurait secouru, dans ce moment, ces pauvres petits enfants, dont pas un ami ne se souvenait ?

La nuit se passa tout doucement, dans les alternatives de soins, de veilles et de prières. Mais à peine l'aube blanchissait-elle la cime de la montagne, qu'elles virent mourir le père en le bénissant. La pauvre mère, qu'il avait fallu soigner et encourager à son tour, et qui bien des fois déjà avait essayé de se lever, retrouva des forces dans son énergie suprême, en entendant le râle de l'agonie, elle s'approcha du lit ; mais l'émotion fut trop forte : dix minutes après elle avait cessé de souffrir !.....

Qui pourrait peindre la désolation des malheureux orphelins en présence de ces deux cadavres de leur plus cher soutien ! Oh ! la plume se refuse à décrire de semblables scènes !.....

Le lendemain, la pauvre maison était vide ; le cimetière et l'hôpital s'étaient partagés la famille entière.

Mme P. L.

L'ATTENTE

(Voir gravure)

Elle a quitté le château de grand matin et, sans autre compagnie que son fidèle César, son garde de corps, elle s'en est allée au milieu des bois, où elle attend près de l'arbre désigné.

Quel motif assez puissant a pu la décider à braver ainsi la terreur naturelle que produisent la solitude et les grands arbres ? Mystère !

Viendra-t-il ?

Oui, il arrive, car déjà César est en arrêt, ses yeux intelligents sondent les profondeurs des sentiers et ses oreilles dressées écoutent les moindres bruits.

Il vient. La discrétion nous défend de regarder ou d'écouter plus longtemps.

DEMANDES VAINES

L'enfant rêvait dans son nid rose,
Aussi parfumé qu'une rose,
Aussi gazouilleur qu'un oiseau.
J'ai dit au berceau de dentelle :
“ Cette âme blanche, d'où vient-elle ?
— Je ne sais, ” m'a dit le berceau.

Un vieillard dormait sous sa pierre,
En murmurant une prière,
Triste et douloureux, je passais.
J'ai dit à la tombe voilée :
“ Cette âme, où s'en est-elle allée ? ”
La tombe m'a dit : “ Je ne sais. ”

CHARLES FUSTER.

LA VIE DES CHAMPS

Il y a un travers général qui devient un péril pour la société : c'est cette tendance irréfutable des gens de la campagne à désertir les champs pour la ville.

Nous désirons les prémunir contre cette engouement funeste. Si la culture de la terre est pénible, si l'existence du village semble moins belle que celle de la ville, elle a aussi ses avantages et ses agréments.

A la campagne, il n'y a ni gêne ni contrainte ; la nourriture y est frugale et abondante, mais simple ; la santé y est florissante, on se connaît, on s'intéresse les uns aux autres, on échange des services, les fêtes et les amusements sont rustiques, mais empreints d'une franche gaieté. On n'y gagne pas de grosses sommes, mais on dépense peu, on y fait des économies.

A la ville, au contraire, le bien-être est plus apparent que réel, car le luxe éblouissant qu'on y coudoie n'est pas à la portée de tout le monde. Les dépenses sont nécessairement plus élevées qu'à la campagne ; les chômages y sont fréquents ; l'ouvrage est parfois rare à cause de l'encombrement et de la concurrence ; la gêne et la misère en torturent un grand nombre. Quelques-uns, il est vrai, parviennent à la fortune, mais ce sont des ouvriers exceptionnels, hors ligne. A côté d'eux, combien n'y en a-t-il pas qui végètent dans l'indigence, abrutis par un travail incessant ?

Les grandes villes attirent les ouvriers comme la chandelle attire les moucherons ; qu'ils se délient de cette attraction.....

NOS PRIMES

LISTE DES RÉCLAMANTS DU DERNIER TIRAGE

Montréal.—Madame H. Lavoie, 580, rue Mignonne ; L. V. Laporte, 308, rue Wolfe ; Arthur Clément, 3, rue Ste-Julie ; Albert Desnoyers (\$25.00), (chez Lanthier & Cie, chapeliers, 1663, rue Notre-Dame) ; L. H. Viger (chez Thomas Tiffin & Cie), 210 et 214, rue St-Paul ; A. Contant (\$10.00), 23, rue Boyer ; Eug. Michaud, 28, rue Robin ; J. O. Levesque, 22, rue St-David ; Alf. Léveillé, 26, rue Fullum ; Pierre Lépine, 110, rue Plessis ; Adélar Pageau (\$50.00), 235, rue Maisonneuve ; Victor Fortier, 683, rue St-Laurent ; Gustave L. de Martigny, 15, rue Berni ; P. O. Cérat, 966, rue Ste-Catherine ; Mlle Angéline Morel, 77½, rue Plessis ; Jules Pavin (\$4.00), 667, rue St-Jacques ; Emile Sareault, 1965, rue Notre-Dame ; Félix Barrière, 669, rue Notre-Dame ; G. Bédard, 27, ruelle Mystérieuse ; Dame Philibert Marsan, 163, rue Wolfe ; J. H. Pellerin (\$2.00), 1215, rue Notre-Dame ; J. B. Bureau, 920, rue Ste-Catherine ; Dame C. Lesigne, 428, rue Mignonne ; J. Chartrand (\$15.00), 159, rue St-Martin ; P. Vanier, 433, rue des Seigneurs ; George Poliquin, 19, avenue Marie-Louise ; C. Lévêque, 1090, rue Ontario ; J. G. Labelle, 3, rue Ste-Julie.

Québec.—E. Poitras (chez Jos Amyot & Frères), Basse-Ville ; Félix Cloutier, 225, rue de la Reine ; O. F. Campeau, 59, rue Ste-Anne.

Ste-Cunégonde.—Albert Lefebvre, 102, rue Labonté.

Acton Vale.—Dame D. Godin.

Hochelega.—Henri Gervais, 57, rue Suzanne.

Ste-Anne de Bellevue.—Mlle Corinne Deschamps.

Ville St-Jean-Baptiste.—Gustave Audet, 8, rue Jean.

Pointe Saint-Charles.—S. Dion, 74, rue Shearer.

Village St-Gabriel.—Emmanuel May, 333½, rue du Grand-Tronc.

St-Cuthbert.—Mme N. Haineault.

Ville Maisonneuve.—Médéric Limoges.